

Avis de constitution

SOCIETE SOCIETE « IVOLOG »

Siège Abidjan, Marcory, Abidjan Marcory Boulevard
Lorraine, Lot 04, Ilot 0

Aux termes de la DNSV et des Statuts authentiques en date du 04/11/2022 reçus par Me PREGNON-TRAORE AMINATA MARIE-CHANTAL, et enregistrés au CEPICI le 10/11/2022, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « IVOLOG »

Objet : Acquisition, gestion et exploitation de camions et d'engins de manutention ;

- Transport et manutention de marchandise ;
- Construction et gestion de parcs et entrepôts ;
- Location de matériel de transport et de manutention ;
- La prise de participation ou d'intérêts dans toutes sociétés et entreprises ivoiriennes ou étrangères ;

Et, généralement, toutes opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilières, pouvant se rattacher directement ou indirectement à l'objet ci-dessus ou à tous objets similaires ou connexes.

Capital 10,000,000 F CFA divisé en (1000.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 1000 intégralement souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social Abidjan, Marcory, Abidjan Marcory Boulevard
Lorraine, Lot 04, Ilot 0

Dirigeant(s) M BA AMADOU (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2022-B13-10703 du 08/12/2022 au
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°64295/GTCA/RC/2022 du 08/12/2022

